



COOPALIM

DÉVELOPPER DES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ À FÈS

Etat des lieux et recommandations

Février 2022



Dans le cadre d'une agriculture du futur qui n'oublie pas son passé, une agriculture génératrice de revenus, solidaire et durable, une agriculture qui bénéficiera de la mise en place des circuits courts, du changement dans les habitudes alimentaires et l'adoption d'une alimentation bonne la santé et bonne pour le climat. Cette stratégie est reprise par l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès, en apportant sa contribution dans le domaine de la recherche scientifique, de la formation tout le long de la vie et en encourageant les initiatives de transcription de savoir-faire paysan, sa conservation et sa valorisation.

SOMMAIRE

- Les circuits de commercialisation à Fès - contexte - p3
- Les circuits courts et de proximité - définitions - p4
- Un marché de producteurs locaux porté par une association - p5
- Une plateforme de commercialisation en ligne ou sur les réseaux sociaux - p6
- Le rôle de la commune de Fès - p7

LE PROJET COOPALIM : ENCOURAGER LES COLLECTIVITÉS À COOPÉRER SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX DURABLES

Les territoires urbains accueillent une population grandissante et doivent désormais assurer pour tous les habitants une alimentation saine, durable et équitable. Afin de répondre à ces nombreux défis, les villes doivent repenser leur système alimentaire local. La coopération ville-ville apparaît comme un levier pertinent afin d'accélérer cette transition et d'assurer un impact à l'échelle global. Il est urgent de diffuser les innovations locales et pourtant peu sont les collectivités qui se saisissent du levier de la coopération.

Le **projet COOPALIM** souhaite encourager et multiplier les coopérations alimentaires entre territoires français et étrangers. Le projet est financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Grenoble et copiloté par les associations Terres en Villes et Let's Food.

Méthodologie : Les enjeux et recommandations mises en avant dans ce livret sont issus du diagnostic de durabilité du système alimentaire de Fès conduit en 2019 par Let's Food et du stage mémoire d'Axel Wurtz réalisé à Fès en 2021, intitulé "Outils de reterritorialisation du système alimentaire de la ville de Fès, Maroc, dans un contexte de coopération décentralisée" (co-encadré par Let's Food et l'USMBA). Les conclusions avancées sont ainsi proposées par Let's Food et l'USMBA sur la base de recherches bibliographiques approfondies et d'une cinquantaine d'entretiens réalisés avec les acteurs locaux publics, privés et associatifs de Fès et de sa région entre 2019 et 2021.

1. LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION À FÈS

CONTEXTE

MÉMO

- Les principaux circuits de commercialisation à Fès ne favorisent pas l'accès au marché des petits producteurs et ne valorisent pas la production locale.
- Les circuits de distribution informels se développent : s'ils sont plus rémunérateurs pour les producteurs, ils offrent peu de garanties.

DES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT QUI EXCLUENT LES PETITS PRODUCTEURS LOCAUX

LE CIRCUIT TRADITIONNEL DES PRODUITS AGRICOLES À FÈS : MARCHÉ DE GROS PUIS DÉTAILLANTS

Tout produit agricole ou alimentaire vendu dans l'espace public de Fès et Meknès doit passer par le marché de gros de la ville. Ce dernier est géré par la municipalité et "constitue officiellement le lien entre la production d'une part et la vente en gros et les détaillants d'autre part" (Arning et al., 2008). Les négociants du marché de gros de Fès s'approvisionnent auprès de **grands producteurs et de coopératives situés sur l'ensemble du territoire marocain**. En profitant d'économies d'échelle importantes, ces derniers proposent des produits à bas coût que les **petits producteurs locaux** ont du mal à concurrencer. Les petits producteurs, qui peinent à vivre de leur activité, **ne bénéficient d'aucuns avantages** pour vendre leur marchandise sur le marché de gros ce qui peut menacer, à terme, leurs activités et la préservation d'une activité agricole de qualité sur le territoire.

LA GRANDE ET MOYENNE DISTRIBUTION DISPOSE DE SES PROPRES CANAUX

Si la législation oblige officiellement les grandes et moyennes surfaces à acheter les produits agricoles auprès des marchés de gros, la plupart disposent de leurs propres stratégies d'approvisionnement (Arning et al., 2008). L'entreprise Marjane s'est dotée d'une **plateforme centrale de distribution à Casablanca** dans le but d'approvisionner l'ensemble de ses magasins marocains.

15 % de ses achats se font sur le marché de gros de Casablanca, le reste s'effectue généralement auprès des **grands producteurs agricoles spécialisés**. Les hypermarchés Marjane de Fès et Meknès s'approvisionnent en grande partie auprès de la plateforme de Casablanca, délaissant ainsi la production agricole locale (Arning et al., 2008).

LES FREINS À L'ÉMERGENCE DE CIRCUITS COURTS À FÈS

De nombreux acteurs de la filière considèrent l'entité et le fonctionnement du marché de gros comme dépassés, compliqués et opaques.

Afin d'éviter les taxes prélevées par le marché et les différents intermédiaires le long de la chaîne, certains vendeurs décident de contourner la commercialisation sur le marché de gros. Selon les experts, **30 à 60 % des fruits et légumes vendus au Maroc ne sont plus enregistrés sur les marchés de gros**, mais sont vendus directement aux consommateurs : informellement au **bord des routes**, ou formellement grâce à un **agrément** attribué par l'Office National de Santé et de la Sécurité Alimentaire (ONSSA) (Arning et al., 2008).

Cette option est rare dans les faits car l'agrément est très difficile à obtenir (Mellouki, 2019). La vente directe du producteur au consommateur est seulement autorisée sans agrément si elle est réalisée dans un **lieu privé**. Le **Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM)** développe ainsi par exemple le concept de "marché paysan" dans des lieux privés à Rabat, Casablanca ou Mohammedia afin de renforcer le lien direct entre producteurs locaux et consommateurs.

2. LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

DÉFINITIONS

MÉMO

- "Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire." Ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2009.
- Les "circuits courts et de proximité" confèrent aux circuits courts un caractère de proximité géographique quand à la provenance des produits vendus (aucune définition officielle).

POURQUOI DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

Les circuits courts et de proximité ont des impacts multiples sur le système alimentaire local. Ils permettent notamment de :

- 1 • **Préserver l'activité agricole en rémunérant justement les agriculteurs** : Il faut réduire le nombre d'intermédiaires pour permettre au producteur de récupérer une part plus importante de la valeur du produit vendu et de **vivre ainsi dignement de son activité** tout en **préservant l'emploi en milieu rural et péri-urbain** et en limitant l'**exode rural**. Il est urgent de revaloriser le métier d'agriculteur d'un point de vue économique et social afin de créer de nouvelles vocations chez les jeunes et adresser la problématique d'un **chômage** qui explose (à l'échelle nationale, en 2021, le taux de chômage était de 11,8 % et plus spécifiquement de 31 % chez les 15-24 ans. Le taux de chômage en région Fès-Meknès en 2021 était supérieur à la moyenne nationale : 13,2 % (HCP, 2021)).
- 2 • **Reconnecter la population, notamment urbaine, au monde agricole** : En favorisant la rencontre entre consommateurs et producteurs, les circuits courts et de proximité contribuent à sensibiliser les consommateurs aux réalités du monde agricole.

3 • Réduire l'impact environnemental de l'alimentation :

- La diminution du nombre de kilomètres parcourus par les aliments se traduit par des produits plus frais et moins de **pollutions liées au transport** de marchandises.
- La création de lien entre les producteurs et les consommateurs peut également encourager les producteurs à **changer leurs pratiques** afin de proposer des produits plus sains aux consommateurs (réduction de l'utilisation d'intrants chimiques).

UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES POSSIBLES À FÈS

Un circuits court et de proximité à Fès peut prendre plusieurs formes selon : le **mode de commercialisation** (à la ferme, sur un marché, livraison, plateforme en ligne, etc.), le **statut juridique** (dans le cas d'un intermédiaire ; association, entreprise, collectivité locale), le **modèle économique**, le **public visé** (population rurale, urbaine, jeunes avec facilité d'utilisation des outils numériques, etc.) ou encore la **durabilité des pratiques agricoles** (certifié bio, agroécologique, etc.).

Dans les pages suivantes, nous proposons d'explorer **2 modèles de circuits courts et de proximité** pour Fès : un **modèle avec un intermédiaire associatif**, sur l'exemple des marchés paysans animés par le RIAM au Maroc, un **modèle de plateforme de commercialisation en ligne portée par une entreprise, association ou collectivité**.

3. UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

PORTÉ PAR UNE ASSOCIATION

MÉMO

- Les circuits courts et de proximité peuvent prendre la forme d'un marché de plein vent animé par une association locale
- Fès présente un fort potentiel pour ce type de circuits courts et de proximité : acteurs associatifs existants et expérimentés, réseaux informels de consommateurs et producteurs sensibilisés

UN MODÈLE PORTÉ PAR UN ACTEUR ASSOCIATIF

Un circuit court et de proximité peut être animé par une **association à but non lucratif**. Au Maroc, les bailleurs internationaux, projets de recherche, ou encore des fonds de développement soutiennent spécifiquement ce modèle de projets de circuits courts animés par des associations locales (le RIAM au Maroc par exemple). Ces circuits courts et de proximité prennent généralement la forme d'espaces physiques de vente pour les producteurs (comme des **marchés de plein vent réguliers**).

FACTEURS DE RÉUSSITE

Afin de **pérenniser** ces marchés sur les territoire, les associations qui les portent doivent bénéficier de **ressources humaines adéquates** (salarié ou bénévoles engagés sur le long terme). Pour cela, elles doivent être **accompagnées techniquement** (définition de leur modèle économique, organisation et mobilisation de la communauté bénévoles) et **financièrement** par l'écosystème public et privé local comme national.

OPPORTUNITÉS DU CONTEXTE FASSI ET BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LE TERRITOIRE

Fès accueille quelques **acteurs associatifs** susceptibles de porter ce type de modèle : le RIAM par exemple, implanté à Fès, a déjà mis en place des modèles similaires à Rabat ou Casablanca. Fès bénéficie également de **réseaux encore informels de consommateurs et de producteurs sensibles** à la démarche. Ce type de circuit court permettrait de **préserver et dynamiser l'économie agricole local** et de favoriser l'**accès à des produits frais et locaux** pour tous les Fassis.

LE RÔLE DE LA COMMUNE DE FÈS

La Ville peut accompagner le développement de ces marchés de différentes façons - elle doit parfois sortir de ses compétences pour accompagner une démarche locale : **appel à projet dédié aux acteurs locaux**, partenariat pour identifier le choix des produits et la qualité requise, mise à disposition d'**espace publics** pour les marchés, **mise en relation** des différents acteurs, **communication** autour de l'initiative.

Ce projet pourrait également être directement **porté par la collectivité**, avec des ressources humaines et matérielles adaptées, dans le cadre d'un marché public en circuit court et de proximité.

Marché autrement

Association Graine d'Espoir, Sfax, Tunisie

Le Marché Autrement est un marché porté par l'association Graine d'Espoir qui vise à mettre en avant les producteurs du territoire sfaxien et sensibiliser à une consommation plus juste et responsable. 3 éditions ont été organisées entre 2018 et 2020, invitant ainsi entre 15 et 20 producteurs et transformateurs locaux à présenter et vendre leurs produits pendant une demi-journée ou plusieurs jours (l'édition 2018 a duré 5 jours, à l'occasion du début du Ramadan). Le marché est organisé dans un espace public (fondook, place principale, etc.)

Association des marchés paysans (ASOF)

Chili

L'ASOF, autrement dit l'association des marchés paysans est une organisation chilienne créée en 2000 qui défend les marchés paysans appelés "Ferias libres". Ses objectifs sont de promouvoir et d'accompagner ce type de commercialisation qui contribue au dynamisme des territoires et à l'approvisionnement alimentaire des familles, notamment en produits frais. L'ASOF encourage l'émergence de marchés paysans dans tous les pays au travers d'un accompagnement technique et logistique.

4. UNE PLATEFORME DE COMMERCIALISATION

EN LIGNE OU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

MÉMO

- Une plateforme internet portée et animée par une entreprise, association ou un acteur public voire de façon plus informelle un groupe whatsapp.
- Fès présente un fort potentiel pour ce type de circuits courts et de proximité : producteurs organisés en coopératives, attrait grandissant des consommateurs comme des producteurs pour les outils numériques.

UN MODÈLE PORTÉ PAR UN ACTEUR PRIVÉ OU ASSOCIATIF

Producteurs et consommateurs peuvent être connectés par un **plateforme de e-commerce ou encore plus simplement un groupe whatsapp**. Cette plateforme est associée à un intermédiaire en charge de mettre en relation l'offre et la demande locale et du transport des marchandises. Cet intermédiaire est dit "conscient" et favorise une juste rémunération du producteur tout en conservant un prix accessible pour le consommateur. Cet outil peut servir un **projet entrepreneurial, associatif voire** portée par un **acteur public**.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Ces plateformes doivent mobiliser les **ressources humaines adéquats** pour assurer l'animation et la maintenance de l'**outil web** (par exemple avec l'aide financière de la collectivité notamment en phase de lancement). Pour que ces initiatives fonctionnent, l'entreprise doit avoir construit un **réseau de producteurs et de consommateurs de confiance et fiable**. Elle doit mener des **actions de sensibilisation** auprès des consommateurs sur le besoin de soutenir les producteurs et des actions auprès des producteurs sur la **qualité des produits** à proposer aux consommateurs.

OPPORTUNITÉS DU CONTEXTE FASSI ET BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LE TERRITOIRE

De nombreuses exploitations agricoles autour de la ville de Fès sont déjà structurées autour de **coopératives agricoles**. Avec un accompagnement adéquat, la mise en commun des outils logistiques et de vente (plateforme e-commerce) permettrait de prioriser l'approvisionnement en direct de la ville en produits locaux. De nouvelles **facilitations réglementaires** de commercialisation de fruits et légumes vont dans ce sens pour les agrégations agricoles. Les agriculteurs comme les consommateurs montrent aussi un **attrait grandissant pour les outils numériques**.

Ce type de circuit court contribuerait à dynamiser l'emploi agricole grâce au développement de coopératives de jeunes agriculteurs. Par ailleurs, d'autres plateformes de ce type existent déjà au Maroc : il pourrait être pertinent de s'appuyer sur leur expérience (exemple de Fellahi à Casablanca).

LE RÔLE DE LA COMMUNE DE FÈS

Dans le cadre de ses compétences liées au développement local et à la valorisation des produits du terroir, la Ville pourrait contribuer au **financement** de cette plateforme (notamment en phase de lancement) et collaborer avec l'entreprise porteuse afin d'**identifier collectivement les produits locaux/du terroir à valoriser**.

Cagette.net SAS Alilo, France

Cagette.net est un logiciel libre porté par l'entreprise Alilo. Alilo met à disposition son logiciel aux associations, groupements de producteurs et groupements d'achats qui souhaitent connecter l'offre et la demande locale en produits frais via une plateforme internet. Alilo ne prend aucune commission sur les ventes et propose des formations aux producteurs et associations sur l'utilisation de la plateforme.

La Ruche qui dit oui ! France

« La Ruche qui dit oui ! » est une entreprise qui met à la disposition des agriculteurs et transformateurs locaux une plateforme de vente en ligne. Le producteur peut fixer librement son prix de vente. Sur chaque territoire, des responsables locaux sont chargés d'identifier les producteurs et d'animer la communauté. Ils perçoivent un pourcentage de la vente. Les produits parcourent en moyenne 60 kilomètres avant l'assiette.

5. LE RÔLE DE LA COMMUNE DE FÈS

POUR DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

LA STRUCTURATION DES POLITIQUES LOCALES

La Ville de Fès peut mobiliser différentes **politiques locales thématiques** pour encourager l'émergence de circuits courts et de proximité :

- Mobilisation des **schémas directeurs d'aménagement** et plans d'aménagement afin de favoriser la protection du foncier agricole ;
- Mobilisation des **politiques locales de santé ou de développement durable** afin d'inciter à une alimentation citoyenne plus locale : proposer des événements de sensibilisation à l'éducation alimentaire, des cours de cuisine, une campagne de sensibilisation aux repères nutritionnels, etc.
- Mobilisation des compétences liées au **développement des activités de tourisme et à la valorisation de l'artisanat local** afin de promouvoir la production agricole locale.

Une étude plus approfondies des schémas directeurs et documents officiels de la Ville permettrait de définir avec précision les marges de manoeuvre possibles.

Bonne pratique - Associations foncières agricoles autorisées (AFAA)

Les AFAA sont des associations syndicales constituées entre propriétaires de terrains à vocation agricole. Il s'agit d'établissements publics à caractère administratif. Les AFAA permettent aux collectivités de protéger et de fixer les termes et conditions d'utilisation de foncier agricole privé, en accord avec les propriétaires. Montpellier Métropole a contribué à la création de 2 AFAA.

Bonne pratique - Le mois de la transition agroécologique et de l'alimentation durable, Montpellier Métropole

Organisée chaque année, cette manifestation permet de valoriser les initiatives locales et de faciliter la construction de synergies. De nombreux événements sont organisés : projections, conférences débats, ateliers, marchés, visites, etc.

LA VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX AU SEIN DU MARCHÉ DE GROS

La Ville de Fès peut également agir **en mettant à disposition des espaces publics**. Le marché de gros de Fès connaît actuellement une réorganisation importante et un **espace pourrait être spécifiquement dédié à la vente de produits agricoles locaux**.

Les marchés (souks) communaux sont aujourd'hui majoritairement occupés par des revendeurs de circuits dits "longs". Les espaces de vente de proximité pourraient être privilégiés en **sanctuarisant des espaces pour les producteurs locaux ou intermédiaires conscients** tout en sensibilisant les acheteurs aux bienfaits attendus sur l'économie locale (au sein des marchés existants ou dans la construction des nouveaux marchés intra-urbains). Il pourrait être également pertinent de mobiliser les espaces dédiés aux **foires régionales** ponctuelles organisées par la Région Fès-Meknès.

Bonne pratique - Le carreau des producteurs "Bio & Local", Montpellier Métropole

Une partie du Marché d'Intérêt National (marché de gros) de Montpellier Méditerranée Métropole (MERCADIS) est réservée à la vente de produits locaux et de saison. Ce service permet aux producteurs d'accéder à une clientèle professionnelle diversifiée et facilite la logistique de vente.

LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La commune de Fès peut favoriser les productions locales lors de l'**organisation de réunions, réceptions et buffets** (service du protocole) qu'elles organise. Ainsi, en orientant la demande publique, la collectivité peut contribuer à structurer l'émergence de circuits courts de proximité.

Bonne pratique - Du local et bio pour les événements publics, Grenoble

Le service protocole de la Métropole de Grenoble sert des produits 100 % locaux et dans la mesure du possible issus de l'agriculture biologique, lors des cérémonies et événements publics.

La commune de Fès peut également soutenir les établissements scolaires afin d'améliorer l'offre de **restauration collective** pour plus de produits locaux et favoriser l'émergence de cantines scolaires dans les écoles des zones urbaines qui en sont encore dépourvues (cf livret "cantines scolaires")

L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION DES JEUNES

Récemment, la première loi marocaine encourageant le volontariat national et international a été approuvée. Parmi les engagements "symboliques" du gouvernement, la création de 250 000 postes de services civiques. C'est une opportunité pour les collectivités de **mobiliser des ressources subventionnées par l'État sur des thématiques spécifiques comme l'accompagnement à l'innovation dans les systèmes alimentaires**. Il apparaît aussi possible d'engager cette génération via l'orientation des programmes d'insertion et d'accès à l'emploi des jeunes. La Commune peut s'associer à la Région afin de proposer des **formations spécifiques** en design de projets, sur l'accompagnement de l'agriculture familiale ou encore autour de la distribution alimentaire, les initiatives entrepreneuriales de circuits courts de proximité sont encouragées.

L'ANIMATION TERRITORIALE

À terme, la collectivité pourrait prendre le rôle d'**animateur territorial** afin de **coordonner et de fixer un cap commun** à l'ensemble des acteurs qui souhaitent s'engager pour la construction d'un système alimentaire durable. Cet espace d'échange et de réflexion serait aussi pertinent pour identifier les **besoins spécifiques** d'accompagnement des acteurs locaux.

Bonne pratique - La politique agroécologique et alimentaire, Montpellier Métropole

En 2015, la métropole et ses 31 communes ont initié l'élaboration d'une « Politique Agroécologique et Alimentaire » (P2A) autour de 5 objectifs principaux :

- Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre ;
- Soutenir l'économie et l'emploi agricole et agroalimentaire ;
- Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ;
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique ;
- Favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien à la nature et les liens entre urbain et rural.

La P2A permet de mettre en cohérence les politiques alimentaires et agricoles du territoire et de coordonner et appuyer les initiatives privées et associatives locales.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les relations entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Fès représentent une opportunité de formaliser de manière plus structurante l'**échange de pratiques** pour des systèmes alimentaires durables. L'articulation des politiques publiques montpelliéraines autour d'une **politique agroécologique et alimentaire** et les différents **modèles existants de circuits courts à Montpellier** sont autant d'expériences dont peut s'inspirer la Ville de Fès.

RESSOURCES

Arning R., Bauer C., Bulst C., Elder A., Fuchs D., Safi A., 2008. Les Petites et Moyennes Exploitations Agricoles face aux structures de supermarchés. Commercialisation des produits agricoles en Tunisie et au Maroc à l'exemple de trois filières.

Haut Commissariat au Plan, 2021. La situation du marché du travail au deuxième trimestre de 2021.

Mellouki A., 2019. Entretien réalisé avec Annie Mellouki, présidente du réseau des initiatives agroécologiques au Maroc, septembre 2019.

